

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12822**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé de développement et de promotion des ventes cosmétiques et parfums

Nouvel intitulé : Chargé de développement commercial cosmétiques et parfums

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut technique des carrières Carole - Ecole Peyrefitte ITCC	Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes, 312t Négociation et vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable marketing beauté exerce son métier dans un point de vente, un réseau de chaîne ou au sein d'un fabricant ou distributeur de produits cosmétiques.

Les activités peuvent se décliner de la façon suivante :

- * Manager une équipe
- * Organiser, gérer et contrôler la mise en œuvre des stratégies marketing et commerciale et/ou financière du centre de profit
- * Assurer un suivi et des actions en direction des clients
- * Développer et gérer un portefeuille clients en toute autonomie
- * Conduire des situations de négociation commerciale
- * Construire et conduire des actions de formation

La certification atteste que le titulaire est capable de :

- * gérer en autonomie un établissement, une équipe commerciale, un secteur, une gamme de produits.
- * former, négocier et développer un centre de profit.
- * manager un personnel, gérer un budget, tout en recherchant la satisfaction permanente de clients aux profils divers (particuliers et professionnels).

Sa maîtrise des connaissances techniques (esthétiques, olfactives...) et théoriques (dermatologie, cosmétologie, biologie...) associée à ses compétences commerciales lui permettent d'être reconnu comme un expert.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

COSMETIQUES, PARFUMS

- * Fabricants et distributeurs de parfums, de produits cosmétiques et maquillage.
- * Tous points de vente parfumerie, parapharmacie, instituts et spa ...
- * Grands magasins, grande distribution

Animateur Formateur régional

Chargé de développement commercial : attaché commercial, technico-commercial, délégué commercial, chef de secteur.

Responsable d'un stand "marque luxe" en grand magasin

Responsable enseigne parfumerie

Dirigeant entreprise du secteur esthétique, cosmétique, parfumerie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1406 : Management en force de vente

D1501 : Animation de vente

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de quatre blocs de compétence :

- Vente négociation relation client
- Information et formation
- Gestion
- Management

1: Après formation, la certification peut être globale ou partielle.

Les Evaluations se composent de : Etude de cas - épreuves pratiques - Dossier + Soutenance

2 / en VAE :

En VAE : Etude du dossier de recevabilité (3 ans d'expérience) - remise du livret de dossier VAE - Entretien Jury.

La VAE partielle s'applique sur les différents blocs

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le président : directeur de la structure Cinq enseignants Deux professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Président : Directeur de l'école * 1/4 représentants de la profession (avec 1/2 employeurs + 1/2 salariés et équilibre H/F * 3/4 enseignants

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé de développement et de promotion des ventes cosmétiques et parfums" avec effet au 02 janvier 2007, jusqu'au 10 août 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

30 diplômés par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.peyrefitte.com

Lieu(x) de certification :

Peyrefitte Esthétique 21 quai Tilsitt. 69002 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Peyrefitte Esthétique 21 quai Tilsitt. 69002 LYON

Peyrefitte Esthétique Place Maurice Mollard 73100 AIX LES BAINS

Historique de la certification :

Certification suivante : Chargé de développement commercial cosmétiques et parfums